

## Communiqué de presse du SE-Unsa 13

### Rythmes : le SE-Unsa dépose une alerte sociale

Le SE-Unsa 13 a déposé le 27 novembre 2013 une alerte sociale concernant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dans le département auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN).

L'échéance de la rentrée 2014 se rapproche et pourtant, de nombreuses communes n'ont pas amorcé de concertation. Le comité de suivi des rythmes n'a toujours pas été mis en place par la DSDEN. Cette absence de visibilité et de communication génère inquiétude et colère dans les écoles.

Dans le cadre du dépôt de l'alerte sociale, le SE-Unsa 13 a été reçu le 2 décembre et a obtenu de premières avancées, des réponses aux problèmes soulevés:

- Une première réunion du comité de suivi des rythmes se tiendra avant les vacances de Noël.  
L'installation de ce comité, essentiel dans la mise en place des rythmes, était réclamée par notre organisation depuis presque un an.
- Le directeur académique a insisté sur l'implication des enseignants dans les conseils d'école pour faire remonter leur projet en participant aux comités de pilotage des PEDT (projet éducatif départemental territorial) et en proposant des modèles d'organisations d'emplois du temps.
- Les remontées des mairies initialement prévues pour la mi-décembre pourront se faire jusqu'à fin janvier, date à laquelle un CDEN (Comité Départemental de l'Education Nationale) sera fixé pour une première information, avant un 2<sup>e</sup> CDEN prévu début avril.
- Le Directeur académique sera le dernier décideur dans deux cas :
  - Si les mairies et les conseils d'école ne faisaient aucune proposition
  - S'il n'y avait pas de consensus entre les mairies et les conseils d'école ( arbitrage de l'IEN)

Le SE-Unsa 13 complète son action par un questionnaire en ligne à destination des enseignants et attend la réponse des candidats à la mairie de Marseille, interrogés par courrier, sur leur projet d'organisation de la semaine pour la ville.

L'aménagement de la semaine doit prendre en compte les intérêts des élèves, des parents et des enseignants, ce qui n'est actuellement pas le cas partout.

Le SE-Unsa soutient la Refondation de l'école. Il reste exigeant et vigilant quant à sa mise en œuvre et privilégie le dialogue social pour faire entendre la parole des enseignants

Marseille, le 2 décembre 2013,

Carole Gelly,

Secrétaire départementale du SE-Unsa 13

06 24 16 26 36

13@se-uns.org